



TECHNICIENS - MAÎTRISES - CADRES D'AIR FRANCE

20 février 2012

Rejoignez le groupe des lecteurs de la
CFE-CGC

Recevez nos publications par mail
en vous inscrivant sur notre site
<http://cfecgcaf.fr> ou en écrivant
à info@cfecgcaf.fr

CCE du 10 février 2012 : une grande leçon de honte syndicale

La dernière session du CCE du 10 février aura montré que quelques agitateurs professionnels pouvaient tenter d'empêcher à la démocratie de s'imposer.

La session légalement convoquée et ouverte, l'appel des élus de la session réalisé, les points à l'ordre du jour énoncés, l'envahissement par 400 manifestants a pu débiter.

Les manifestants voulaient imposer aux élus de la session de ne pas ouvrir de négociations sur l'élaboration d'un protocole d'accord permettant de travailler à la mise en place d'un nouveau compromis social dans notre entreprise pour ses salariés.

Peine perdue pour ces représentants syndicaux populistes, la DG.RH leur a signifié que la session s'était régulièrement tenue suivant les termes de la loi et qu'il n'y avait pas à y revenir.

Résultat : les syndicats démocratiques n'ont pas pu exprimer leurs positions sur le grave sujet des négociations annoncées.

Ces pseudo-syndicalistes veulent imposer par la force s'il le faut, leur point de vue dogmatique n'ayant plus rien à voir avec les enjeux de l'entreprise à un moment crucial pour l'avenir de ses salariés.

Désormais chez Air France, il y aura deux sortes de syndicalistes qui ne pourront plus se comprendre. Ceux qui veulent défendre les avantages acquis et ceux qui veulent défendre l'emploi.

Quel intérêt y aurait-il à défendre les 3 jours de majoration de basse activité quand nous serons tous à pointer à Pôle Emploi.

Parce que l'enjeu aujourd'hui est là.



Ceux qui voudraient vous faire croire le contraire sont des manipulateurs dangereux qui n'agissent que pour des idéologies politiques en niant le danger de mort que risque aujourd'hui Air France.

L'enjeu de demain est pour Air France, la préservation de l'emploi. La **CFE-CGC*** d'Air France en a fait depuis longtemps, son objectif prioritaire pour le seul bénéfice des salariés. Nous n'avons pas signé l'ATGPE, (Accord Triennal pour la Gestion Prévisionnelle des Emplois) il y a 3 ans pour cette seule raison. Certains syndicats qui jouent aujourd'hui la politique du pire ont signé hier, cette remise en cause du respect et de la dignité des personnels Air France.

La **CFE-CGC*** d'Air France ne peut soutenir une politique du déni des difficultés financières que nous subissons de plein fouet. Notre organisation professionnelle sera toujours en pointe du dialogue institutionnel pour ne pas laisser la voie libre aux expressions de violence et de haine entre salariés d'Air France.

La dénonciation partielle des conventions d'entreprise commune et du personnel au sol et totale des conventions d'entreprise PNC et PNT sont une étape certainement douloureuse mais indispensable sur la route de la survie même de notre entreprise à court terme. En plus de 78 ans d'histoire, c'est la première fois que nous sommes tous confrontés à un scénario aussi préoccupant qui nécessite de mettre en œuvre des solutions extrêmes pour tenter de nous en sortir mais plus loin, pour savoir répondre aux enjeux de ce nouveau monde du transport aérien mondial qui se dessine aujourd'hui.

La **CFE-CGC*** a déjà annoncé publiquement qu'elle serait prête à tout entendre si certaines exigences non négociables sont affirmées par la Direction Générale. Pour la **CFE-CGC***, ces exigences sont un préalable incontournable à notre positionnement dans la négociation pour la reconstruction du nouveau cadre conventionnel mais également notre aval à la dénonciation des accords d'entreprise et d'établissement si on devait en arriver là.

La Direction Générale doit s'engager sans délai et sans réserve :

- à garantir l'emploi de tous les personnels de notre entreprise pendant toute la durée du plan TRANSFORM2015. La négociation du nouvel ATGPE devra intégrer cette donnée comme le socle du contrat social des 3 prochaines années.
- à proposer dans le cadre du protocole de négociation, des assurances fortes sur la transparence et l'équité indispensables au succès du projet.

Si ces préalables sont levés, la **CFE-CGC*** se comportera comme un partenaire responsable qui saura accompagner le projet et être force de propositions tout au long du processus. Nous aurons certainement des oppositions à certaines des propositions de la direction générale comme elle en aura sûrement aux nôtres. Cela ne nous empêchera aucunement de négocier ensemble au seul objectif qui nous, nous intéresse : la sortie par le haut de cette situation critique de l'entreprise et la pérennité d'Air France et donc, très égoïstement de nos emplois.

Néanmoins, nous avons encore quelques cailloux dans la chaussure qui nous empêchent de marcher droit. Si l'une des pistes à explorer est de remettre en cause les avantages acquis au travers de la renégociation des accords et conventions d'entreprise, pourquoi pas mais il va falloir que l'exemple soit montré partout. On peut comprendre que le nouveau monde qu'on nous annonce pour le transport aérien soit incompatible avec nos statuts de salariés de grandes entreprises où le pacte social avait du sens. Cela doit être vrai pour tous. La **CFE-CGC*** demande solennellement à notre PDG d'annoncer que l'ensemble des cadres dirigeants de notre entreprise renoncent également à leurs avantages acquis en tout genre. Nous ne lui ferons pas l'affront de réciter la longue litanie des privilèges de nos dirigeants mais trop, c'est trop !

Ne pensez surtout pas que la **CFE-CGC*** puisse faire une fixation sur les avantages constatés des membres de l'équipe de direction générale. Il faut juste que soit envoyé un signe fort de la volonté unanime de **JUSTICE** et de **SOLIDARITE**.

Ne croyez-vous pas que ces mesures auraient du sens et apporteraient de fait, la sincérité du propos et la légitimité de notre nouveau PDG ?

L'exemplarité est une composante incontournable de la réussite du projet. La grande majorité des personnels est convaincue de l'impérieuse nécessité qu'il y a à trouver des solutions à nos problèmes. Presque tous sont convaincus qu'il faut faire des efforts pour y parvenir. Tous sont prêts à accompagner le processus pour défendre leur avenir mais tous seront vigilants à ce que ces efforts soient partagés par tous. La situation est suffisamment préoccupante pour que des mesures impopulaires imposées à chacun d'entre nous, équipe de direction générale comprise ne souffrent d'aucun procès en opacité.

Des décisions injustes ont déjà été prises qui même si elles ne sont qu'un détail pour certains revêtent un caractère symbolique pour la majorité des personnels. Qui plus est quand les mêmes qui conseillent notre PDG à prendre ces décisions se répandent ensuite dans la presse avec le danger d'attirer à nouveau vers nous, les foudres d'organismes publics chargés de la collecte des charges sociales. Les mêmes feraient mieux d'utiliser leur énergie à renégocier les contrats commerciaux perpétuellement déficitaires plutôt que de vouloir montrer les muscles contre les organisations professionnelles ou vouloir depuis toujours la peau des facilités de transport des personnels sans vouloir se remettre en cause.

Nous sommes tous les contributeurs de la réussite de notre entreprise. La **CFE-CGC***, deuxième syndicat représentatif de notre entreprise est aussi légitime que tous ceux qui prétendent œuvrer à son renouveau. Toutes les composantes du corps social qui veulent participer en étant de vrais partenaires doivent être entendues. Un premier pas sera ainsi fait sur le chemin du succès.

Si Monsieur De JUNIAC sait nous entendre, la **CFE-CGC*** participera activement aux négociations sur la mise en place d'un nouveau compromis social.

Pour la CFE-CGC,
Ronald NOIROT

ADHÉREZ À LA CFE-CGC

POUR DÉFENDRE UNE AUTRE CONCEPTION DU SYNDICALISME

Nom :

Prénom :

Service :

Position : Technicien / Maîtrise : Cadre : CTE Gr 1 : Gr 2 : Gr 3 :

A renvoyer par courrier service : CFE-CGC Air France – Le Dôme - Bât 5– Roissy CDG
ou par la poste à : C.F.E- C.G.C Air France – Le Dôme - CP 10944 - 95733 Roissy CDG Cedex
Courriel : dome@cfecgcaf.fr - Tél : 01 41 56 04 70 Fax : 01 41 56 04 79